

Organisé par
le Conseil Municipal des Enfants

Ville de
CYSOING

INSCRIPTION AVANT LE 31 MAI 2022

3 prix
par catégorie

2
passages
du jury

CONCOURS
des Maisons
fleuries

Renseignements, règlement et inscriptions
à la mairie ou par mail: animations@cysoing.fr

INSCRIPTION AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

TELEPHONE:

CATEGORIE :

Balcon Façade Jardinnet Grand jardin Commerçant

(+ de 150 m²)

Seuls les jardins visibles de la rue seront pris en compte par le jury

REGLEMENT DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Les jardiniers amateurs fleurissent et décorent d'abord pour leur plaisir personnel. Ce concours vise à saluer et récompenser les actions menées par les habitants en matière de fleurissement, d'embellissement du village et d'amélioration du cadre de vie.

1. Le CME de Cysoing organise un concours des maisons fleuries, ouvert à tous les habitants du village, propriétaires ou locataires.
2. La participation au concours est gratuite. Une inscription est obligatoire avant le 31 mai 2022.
3. Plusieurs catégories sont définies afin de maintenir le concours dans une logique égalitaire. Ces catégories sont les balcons, les façades, les jardinets, les grands jardins (+ de 150 m²) et les commerçants. Seuls les jardins visibles de la rue seront évalués.
4. Le jury sera composé des enfants du CME, ainsi de certains élus de Cysoing.
5. Le jury procédera, en 2 passages, à l'évaluation du fleurissement de chaque immeuble. Personne ne sera informé à l'avance de la date de passage du jury.
6. Des critères bien définis seront pris en compte lors de la notation: Propreté des abords du domicile, utilisation de contenants écologiques, la non-utilisation des fleurs ou plantes artificielles, le respect de la biodiversité, les solutions alternatives à l'utilisation de produits chimiques, etc
7. Tous les lauréats seront récompensés.

Les 3 premiers de chaque catégorie recevront un lot plus important (*un bon d'achat de 90 euros pour le 1^{er}, 60 euros pour le 2nd et 30 euros pour le 3^{ème}*).